Marchés

Le marché alimentaire d'Aubagne a lieu les mardis, jeudis, samedis et dimanches sur le cours Voltaire de 8h à 13h. Le marché non alimentaire sur le cours Foch et l'esplanade de Gaulle le mardi de 8h à 13h.

Déplacement des marchés pendant les travaux du Val'Tram et du BHNS

Les grands travaux en vue d'une nouvelle mobilité urbaine et interurbaine – ceux du Val'Tram et du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) - entrent dans une phas e cruciale. Le cours Voltaire, qui accueillera une station Val'Tram et verra passer l e BHNS dans sa partie supérieure, ne pourra plus accueillir les marchés pendant plusieurs mois.

> Ainsi, il est précisé que dès mardi 5 septembre 2023 et pour une période de 18 mois, **les marchés alimentaires du mardi, jeudi, samedi et dimanche se tiendr ont sur l'esplanade De Gaulle**.
> **Le marché non alimentaire du mardi se tiendra sur le cours Foch descendan t et sur le cours Barthélemy**.

> Télécharger la charte qualité des foires et marchés d'Aubagne

> Télécharger l'arrêté portant règlement des marchés alimentaires et produits manu facturés

> Tarifs 2023